

# FACTURE ÉLECTRONIQUE PRÉPAREZ VOTRE ACTIVITÉ D'ARTISAN



## LES DATES À RETENIR

01 SEPTEMBRE 2026 Vous **recevez** les factures électroniques de vos fournisseurs sur une plateforme agréée par l'état.

01 SEPTEMBRE 2027 Vous **émettez** toutes vos factures au format électronique et transmettez vos données de ventes (caisse) à l'administration via votre plateforme.



## VOTRE SITUATION

### Qu'est-ce qui change pour mon activité d'artisan ?

#### • Clients entreprises :

Vous devrez leur envoyer des factures électroniques via une plateforme agréée (PA, anciennement PDP)

#### • Clients particuliers :

Vos ventes devront être déclarées à l'administration via votre plateforme

#### • Prestations de services :

Vous devrez aussi déclarer l'encaissement de vos factures (paiement reçu)



## CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE MAINTENANT (CHECK-LIST)

### CHECK-LIST À FAIRE :

- 1 **Si vous avez un logiciel : pourra-t-il créer et recevoir des factures (est-ce une plateforme agréée) ?** Nous sommes à vos côtés pour vérifier le périmètre fonctionnel.
- 2 **Formez votre équipe** pour réaliser les factures et valider vos factures d'achats.
- 3 **Si vous êtes concerné par les obligations de e-reporting mensuel** (ventes à des particuliers ou à l'international) : formez-vous sur votre logiciel.
- 4 **Testez votre système avant l'été 2026** (pour la réception) et avant l'été 2027 (pour l'émission).

### RÉCEPTION DES FACTURES



#### Votre logiciel pourra-t-il réceptionner les factures ?

Si non, optez pour une de nos plateformes partenaires !

SEPTEMBRE 2026

1

Votre logiciel pourra-t-il créer et recevoir des factures ? Si non, optez pour **une plateforme partenaire.**

2

Formez votre équipe



3

Si vous êtes concerné, formez vous à l'e-reporting

4

Testez votre système



### ÉMISSION DES FACTURES & E-REPORTING



#### Votre logiciel pourra-t-il émettre les factures ?

Si non, optez pour une de nos plateformes partenaires !

SEPTEMBRE 2027

## FACTURE ÉLECTRONIQUE



### POINTS D'ATTENTION

#### • Acompte reçu ?

Vous devez faire une facture avec les montants HT et TVA, puis une facture de solde avec référence à la facture d'acompte

#### • Client entreprise qui paie avec sa carte personnelle ?

La facture part directement à l'entreprise via les plateformes, le client aura un reçu de paiement

#### • Prestations de services ?

Pensez à déclarer chaque encaissement sur votre plateforme

#### • Plusieurs logiciels ?

Tous doivent être interprétables et compatibles avec la réforme

### AVANT

- Facture papier ou PDF par email
- Classement manuel
- Risque d'erreurs de TVA
- Temps perdu en administratif
- Envoi manuel à votre expert-comptable

### APRÈS

- Facture envoyée automatiquement vers le client
- Suivi en temps réel (envoyée, reçue, payée)
- Calcul automatique de la TVA
- Transmission directe à votre expert-comptable
- Plus de temps pour votre métier

## BESOIN D'AIDE ?

Nous vous accompagnons pour :

✓ Choisir la meilleure solution pour votre activité

✓ Former votre équipe

✓ S'assurer que tout est prêt à temps

**Contactez nous sans tarder !**